

OLIVIER FOUQUE <olivier.fouque@douane.finances.gouv.fr> a écrit :

Madame la Secrétaire Régionale,

Tout comme vous, nous avons été très choqués avec le Directeur Interrégional par les déclarations rapportées par RCI (qui peuvent être attribués à un magistrat instructeur).

La violation de principes fondamentaux du droit ne restera pas sans réaction de notre part.

Hier soir , le DI AGENA s'est immédiatement rendu à l'aéroport du Lamentin pour rencontrer les agents de la BSE, collègues dont chacun de nous connaît l'engagement exemplaire et sans faille, et témoigner de son soutien après cette mise en cause inacceptable .

Dans un courriel adressé à tous les agents de Martinique, monsieur le Directeur Interrégional a témoigné publiquement de son soutien à tous nos collègues.

Dès lundi un courrier sera adressé à l'autorité judiciaire locale pour souligner l'indignation et rappeler le nécessaire respect des principes fondamentaux du droit (et alors qu'aucune demande judiciaire n'a jamais été formulée par ce magistrat).

L'autorité préfectorale a été informée de la gravité des déclarations du juge d'instruction, tout comme la direction générale.

Celle-ci nous a témoigné de tout son soutien.

Le Directeur Interrégional et moi-même sommes déterminés à défendre nos valeurs et l'engagement quotidien des douaniers dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Je lui ai témoigné toute notre solidarité pour nos collègues martiniquais injustement mis en cause.

Je vous tiendrai informé des autres suites que nous entendons donner à ces propos injustes qui blessent profondément toute notre communauté.

Cordialement,

Olivier FOUQUE

Directeur régional des douanes de Guadeloupe et des îles du nord

151 allée Maurice Micaut

Basse-Terre 971

+590 - 05.90.99.45.31

+590 - 06.90.28.31.98

De: "cfdt-guadeloupe" <cfdt-guadeloupe@douane.finances.gouv.fr>  
À: "OLIVIER FOUQUE" <olivier.fouque@douane.finances.gouv.fr>  
Cc: "sgr-guadeloupe" <sgr-guadeloupe@douane.finances.gouv.fr>, "DR-GUADELOUPE" <dr-guadeloupe@douane.finances.gouv.fr>  
Envoyé: Vendredi 8 Mars 2024 20:22:04  
Objet: Article RCI - courrier de la CFDT

Monsieur le Directeur Régional,

Veillez trouver, en attaché, un courrier rédigé conjointement avec la secrétaire CFDT de la Martinique suite à l'article paru sur le site internet RCI mettant en cause les douaniers de Martinique, et incidemment de Guadeloupe.

Je vous souhaite une bonne réception.

Bien cordialement,

Pauline VERDU  
Secrétaire régionale CFDT-G